



communiqué

N°: 185
No.:

Le 29 octobre 1986

LE CANADA VERSE UNE CONTRIBUTION SUPPLÉMENTAIRE
DE 50 000 \$ AUX OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE MONDIALE
POUR LE DÉSARMEMENT

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a annoncé aujourd'hui une contribution canadienne de 50 000 \$ aux objectifs de la Campagne mondiale pour le désarmement.

M. Clark a déclaré que cette contribution démontre l'appui permanent du gouvernement du Canada envers les objectifs de la Campagne mondiale pour le désarmement, qui sont d'instruire, de former et de sensibiliser le public et d'obtenir son appui pour les objectifs des Nations Unies dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement.

Cette contribution est la quatrième versée par le gouvernement du Canada à la Campagne mondiale pour le désarmement depuis que celle-ci a été lancée à la deuxième Session extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement (UNSSOD II) en 1982. Le gouvernement avait déjà versé à la Campagne trois contributions de 100 000 \$ chacune. M. Clark a indiqué que les contributions du Canada représentent plus de 25 pour 100 du total des contributions annoncées à la Campagne par les États membres des Nations Unies, en monnaie convertible.

.../2

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé que le Canada consacrera la moitié de sa contribution, soit 25 000 \$, à l'Institut de recherche des Nations Unies pour le désarmement (UNIDIR). L'UNIDIR, institut autonome de la famille des Nations Unies basé à Genève, mène des recherches indépendantes sur les questions liées au désarmement et à la sécurité. L'UNIDIR est financé à même les contributions volontaires des États ainsi que d'organisations publiques et privées. Le Canada a déjà versé une contribution de 70 000 \$ à l'UNIDIR au cours de précédentes campagnes mondiales pour le désarmement. La contribution canadienne aidera à la recherche de l'UNIDIR sur l'aspect vérification, qui est à l'épicentre des négociations actuelles sur le contrôle des armements et le désarmement. M. Clark a déclaré que cette contribution est conforme au rôle important de la vérification dans ce domaine, tel qu'il est prévu dans le Programme canadien d'action pour la deuxième partie de la Décennie du désarmement, programme que M. Clark avait annoncé dans l'allocution qu'il prononçait à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 1985.

M. Clark a également annoncé que l'autre moitié (25 000 \$) de la contribution canadienne servira à appuyer les aspects de la préparation et de la distribution de l'Annuaire du désarmement, de sorte que ce document utile puisse être consulté par un plus grand nombre de personnes. L'Annuaire, préparé par le Département des Affaires du désarmement des Nations Unies s'adresse autant aux spécialistes qu'aux membres du grand public qui souhaitent en apprendre plus sur les activités menées au sein des instances multilatérales de contrôle des armements et de désarmement. L'Annuaire joue un important rôle d'information dans le contexte de la Campagne mondiale pour le désarmement.